



**CODE SPORTIF**

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
TITRE I - CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PAR CIRCUITS DÉPARTEMENTAUX.....	5
<b>CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS COMMUNES À TOUTES LES DISCIPLINES.....</b>	<b>5</b>
Article 1.1.01 - Généralités.....	5
Article 1.1.02 - Engagement.....	5
Article 1.1.03 - Publication des convocations et des classements.....	5
Article 1.1.04 - Distances.....	5
Article 1.1.05 - Classement dans un tournoi.....	6
Article 1.1.06 - Forfait et abandon.....	6
Article 1.1.07 - Finales Meuse et Triangle.....	6
Article 1.1.08 - Arbitrage.....	7
Article 1.1.09 - Intendance.....	7
Article 1.1.10 - Sélection des joueurs pour les finales de Lorraine, de ligue ou nationales.....	7
Article 1.1.11 - Joueur isolé d'un Comité départemental de billard limitrophe.....	7
<b>CHAPITRE 2 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BILLARD AMÉRICAIN.....</b>	<b>8</b>
Article 1.2.01 - Catégories.....	8
Article 1.2.02 - Points de circuit.....	8
Article 1.2.03 - Classement du circuit.....	8
Article 1.2.04 - Phases constitutives.....	9
Article 1.2.05 - Organisation des poules.....	9
Article 1.2.06 - Participants.....	9
<b>CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BLACKBALL.....</b>	<b>10</b>
Article 1.3.01 - Catégories.....	10
Article 1.3.02 - Points de circuit.....	10
Article 1.3.03 - Classement du circuit.....	10
<b>CHAPITRE 4 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU CARAMBOLE.....</b>	<b>11</b>
Article 1.4.01 - Catégories.....	11
Article 1.4.02 - Points de circuit.....	12
Article 1.4.03 - Classement du circuit.....	12
Article 1.4.04 - Phases constitutives.....	12
Article 1.4.05 - Phases par poules.....	13
Article 1.4.06 - Phases par élimination directe.....	14
Article 1.4.07 - Nombre d'inscrits, de poules dans les phases et de séances selon les billards, et points de circuits.....	14
Article 1.4.08 - Distances.....	15
Article 1.4.09 - Participants et rang d'arrivée.....	16
Article 1.4.10 - Tournoi en dehors du circuit départemental.....	16
<b>TITRE II - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS.....</b>	<b>17</b>
<b>CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS COMMUNES À TOUTES LES DISCIPLINES.....</b>	<b>17</b>
Article 2.1.01 - Engagement.....	17
Article 2.1.02 - Publication des calendriers et des classements.....	17
Article 2.1.03 - Sélection des équipes pour les finales de Lorraine et de ligue.....	17
<b>CHAPITRE 2 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BILLARD AMÉRICAIN.....</b>	<b>18</b>
Article 2.2.01 - Formule de jeu.....	18
Article 2.2.02 - Division.....	18
Article 2.2.03 - Classement.....	18
Article 2.2.04 - Formule sportive.....	18
<b>CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BLACKBALL.....</b>	<b>19</b>
Article 2.3.01 - Formule sportive.....	19
<b>TITRE III - CHAMPION MEUSE ET TRIANGLE.....</b>	<b>20</b>
Article 3.0.01 - Définition.....	20
Article 3.0.02 - Critères de décernement.....	21
Article 3.0.03 - Trophée et diplôme.....	21
Article 3.0.04 - Remise des récompenses.....	21
<b>TITRE IV - AUTRES COMPÉTITIONS.....</b>	<b>22</b>

<b>CHAPITRE 1 - CHAMPIONNAT « DÉTENTE » .....</b>	<b>22</b>
Article 4.1.01 - Généralités .....	22
Article 4.1.02 - Engagement .....	22
<b>CHAPITRE 2 - COUPE MEUSE ET TRIANGLE 3-BANDES.....</b>	<b>23</b>
<b>Article 4.2.01 - Définition .....</b>	<b>23</b>
Article 4.2.02 - Inscription .....	23
Article 4.2.03 - Déroulement sportif .....	23
Article 4.2.04 - Coupe Lorraine 3-Bandes .....	23

# INTRODUCTION

Le présent règlement, intitulé « Code sportif du Comité Meuse et Triangle de Billard » (CMTB), regroupe toutes les dispositions sportives régissant tous les championnats organisés et/ou supervisés par le CMTB.

Il s'appuie sur le code sportif de chaque discipline de la Fédération Française de Billard (FFB) et sur les règlements sportifs de la Ligue Grand Est de Billard (LGEB). En cas de dérogation à un de leurs articles, le présent règlement en fait mention et prévaut sur ceux-ci.

Ci-dessous, les liens concernant les règlements sportifs de la :

- FFB : [Billard américain](#), [Blackball](#), [Carambole](#)
- LGEB : Billard américain, Blackball, Carambole

**Le présent document est optimisé pour faciliter la recherche :**

- La table des matières est dynamique.
- Un lien hypertexte est créé sur chaque article mentionné dans un autre article et sur chaque document téléchargeable sur un site internet.
- Chaque numéro d'article se décompose en trois séquences :
  - 1<sup>er</sup> chiffre : titre
  - 2<sup>ème</sup> chiffre : chapitre
  - 3<sup>ème</sup> chiffre : numéro d'ordre.

**D'une saison sportive à l'autre, les articles modifiés apparaissent en surbrillance jaune.**

# TITRE I - CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PAR CIRCUITS DÉPARTEMENTAUX

## CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS COMMUNES À TOUTES LES DISCIPLINES

### Article 1.1.01 - Généralités

#### 1. Définition

Chaque saison sportive, la Commission Sportive du CMTB (CS-CMTB) organise et gère un championnat individuel ouvert aux licenciés du CMTB.

Un championnat se caractérise par son mode de jeu ou sa spécialité puis sa catégorie, selon les modalités décrites aux articles [1.2.01](#), [1.3.01](#) et [1.4.01](#).

#### 2. Composition et finalité

Un circuit est composé d'un à six tournois départementaux.

Il peut être qualificatif pour la finale Meuse et Triangle du championnat pour laquelle il est ouvert, dans la limite d'un nombre de places fixé à l'[article 1.1.07](#) du présent règlement.

#### 3. Catégories concernées, nombre de tournois, dates et lieux

Pour chaque championnat, la CS-CMTB détermine en début de saison si un circuit est ouvert, s'il y a regroupement de championnats dans un mode de jeu ou une spécialité. Il fixe le nombre de tournois, leurs dates et leurs lieux par inscription à son calendrier.

### Article 1.1.02 - Engagement

- L'engagement doit être effectué obligatoirement [sur le site internet du CMTB](#), la date limite d'engagement est fixée sur ledit site. Il est pris en compte pour tous les tournois du circuit.
- Si un joueur n'a pas pris l'engagement en début de saison, il peut s'inscrire à un tournoi jusqu'au jeudi à 18 heures précédant de deux semaines le début de ce tournoi [en envoyant une inscription par courriel au responsable de championnat](#).
- Si des places restent disponibles après la clôture des inscriptions, de nouveaux joueurs peuvent s'engager en envoyant une inscription par courriel au responsable de championnat.
- Si des places restent disponibles au jour de la compétition, le directeur de jeu peut les attribuer librement à des joueurs présents jusqu'au début du premier match.

### Article 1.1.03 - Publication des convocations et des classements

Le responsable du championnat publie les convocations, avec [la mise à jour des classements](#), sur le [site internet du CMTB](#) dix jours avant la date de la compétition.

### Article 1.1.04 - Distances

Les distances sont fixées à l'édition des convocations pour chaque phase en fonction du nombre de tables disponibles, du nombre de joueurs disputant l'épreuve et des spécificités de chaque championnat décrites dans le présent règlement.

## Article 1.1.05 - Classement dans un tournoi

Le classement général du tournoi est établi selon les critères suivants :

- phase la plus élevée atteinte ;
- rang de classement dans cette phase.

## Article 1.1.06 - Forfait et abandon

### 1. Forfait

Le délai minimal de déclaration de forfait est fixé à 48 heures avant le début de la compétition. Le joueur doit prévenir le club organisateur et le responsable de championnat.

Si le délai de déclaration est respecté et si la raison du forfait est de jouer une autre compétition de la même discipline, la CS-CMTB octroie au joueur, à sa demande, une compensation en points de circuits égale au dernier classé d'un tournoi.

En cas de délai de déclaration non respecté et en l'absence de motif médical, le joueur est suspendu pour le tournoi suivant du même championnat. En cas de faits répétés, il est exclu du championnat concerné pour la saison.

### 2. Abandon

Si l'abandon survient avant la fin de la phase précédente, le joueur est remplacé à son rang d'arrivée dans le tournoi par le meilleur joueur non qualifié de cette phase. Dans le cas contraire, le joueur n'est pas remplacé.

### 3. Incidence sur la liste des participants

À chaque forfait ou abandon après la publication de la convocation, les joueurs de fin de liste remontent d'un rang et le remplaçant éventuel est ajouté à la dernière place avec le dernier rang d'arrivée.

## Article 1.1.07 - Finales Meuse et Triangle

La CS-CMTB désigne les clubs organisateurs des finales à la première réunion de la saison sportive.

Les places en finale Meuse et Triangle du championnat sont attribuées dans l'ordre du classement final après le dernier tournoi et se jouent sur les distances normales.

DISCIPLINE	CATÉGORIE REGROUPEE	NOMBRE D'INSCRITS	FINALE MEUSE ET TRIANGLE
BILLARD AMÉRICAIN	-	≥ 8	OUI - Poule de 8 en double KO
	-	< 8	OUI - Poule unique de 4
BLACKBALL	-	≥ 8	OUI - Poule de 8 en double KO
	-	< 8	OUI - Poule unique de 4
CARAMBOLE	OUI	≥ 6	OUI - Poule unique de 4
		< 6	OUI - Poule unique de 3
	NON	≥ 11	OUI - Poule unique de 4
		≥ 6 et < 11	OUI - Poule unique de 3
		< 6	NON

### **Article 1.1.08 - Arbitrage**

Les matchs des circuits départementaux sont arbitrés :

- par inter-arbitrage, situation où l'arbitrage est assuré par un adversaire hormis celui du match en cours (joueur exempt ou éliminé, désigné par tirage au sort en cas de désaccord) ;
- par auto-arbitrage, si l'ensemble des joueurs concernés donnent leur accord, situation où l'arbitrage est assuré par l'adversaire du match en cours.

Des arbitres sont nommés pour les matchs des finales Meuse et Triangle.

### **Article 1.1.09 - Intendance**

L'organisateur est responsable de l'intendance durant toute la compétition.

Le cas échéant, l'organisateur doit proposer aux joueurs un choix d'hôtels et de restaurants et, dans la mesure du possible, prévoir une restauration rapide et de proximité facilitant le déroulement du jeu en non-stop.

### **Article 1.1.10 - Sélection des joueurs pour les finales de Lorraine, de ligue ou nationales**

La CS-CMTB désigne le vainqueur et les suivants au classement du championnat Meuse et Triangle. En cas d'absence de championnat Meuse et Triangle, la CS-CMTB sélectionne le ou les joueurs ayant la meilleure moyenne annuelle de classification ou, le cas échéant, la meilleure moyenne annuelle de la saison en cours.

Dans tous les cas, elle gère les engagements pour la compétition directement supérieure.

### **Article 1.1.11 - Joueur isolé d'un Comité départemental de billard limitrophe**

Par dérogation aux articles [1.1.01](#) et [1.1.07](#), un licencié d'un Comité départemental de billard (CDB) limitrophe au CMTB dont le CDB n'organise pas le championnat concerné peut participer au dudit championnat au CMTB. Le licencié en fait la demande au président du CMTB avec accord de son club et CDB d'appartenance.

## CHAPITRE 2 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BILLARD AMÉRICAIN

### Article 1.2.01 - Catégories

MODE DE JEU	CATÉGORIE	DISTANCE			
		Normale	Réduite 1	Réduite 2	Réduite 3
JEU DE LA 8	MIXTES	5	4	3	
	FÉMININES	5	4	3	
	JUNIORS	4	3		
JEU DE LA 9	MIXTES	6	5	4	3
	FÉMININES	6	5	4	3
	JUNIORS	5	4	3	
JEU DE LA 10	MIXTES	5	4	3	
JEU DU 14-1 CONTINU	MIXTES	60 (40 reprises)	45 (30 reprises)	30 (20 reprises)	

### Article 1.2.02 - Points de circuit

Chaque tournoi est attributif de points de circuit qui dépendent du rang obtenu dans le tournoi.

RANG	POINTS
1	78
2	70
3	66
4	62
5	56
6	48
7	40
8	36
9 à 12	32
13 à 16	26
17 à 32	20

### Article 1.2.03 - Classement du circuit

Le classement du circuit est établi après chaque tournoi selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de circuit.
2. Meilleure place obtenue dans un circuit, puis seconde meilleure place, et ainsi de suite.
- 3a. Si égalité au jeu de la 14-1 continu :
  - i) Moyenne générale, calculée avec deux décimales ;
  - ii) Résultat des matchs directs.
- 3b. Si égalité aux jeux de la 8, 9 ou 10 :
  - i) Résultat des matchs directs ;
  - ii) Goal-average des matchs directs (différence entre le total des sets gagnés et perdus).



En cas de championnats regroupés sur un circuit, un classement par championnat est établi selon les critères ci-dessus.

### **Article 1.2.04 - Phases constitutives**

Un tournoi est constitué des phases suivantes, jouées dans l'ordre :

- une phase principale, disputée par poules ;
- le cas échéant, une phase finale, disputée en élimination directe.

### **Article 1.2.05 - Organisation des poules**

#### **1. Nombre et taille des poules**

<b>NOMBRE D'INSCRITS</b>	<b>FORMULE SPORTIVE</b>
<b>≤ 4</b>	1 poule de 4
<b>5 à 8</b>	2 poules de 4
<b>9 à 16</b>	2 poules de 8
<b>17 à 32</b>	4 poules de 8

#### **2. Répartition des joueurs entre les poules**

Soit  $p$  le nombre de poules de la phase.

Les  $p$  joueurs les mieux classés dans l'ordre du rang d'arrivée sont dits « têtes de séries » et placés chacun dans une poule différente.

Les  $p$  joueurs suivants sont dits « premier chapeau » et affectés par tirage au sort à la seconde place de chacune des poules.

Les places restant disponibles sont dites « deuxième chapeau » et attribuées par tirage au sort.

Pour le premier tournoi de la saison, le rang d'arrivée utilisé pour la répartition des joueurs dans les poules est déterminé par le classement de la saison précédente, puis les inscriptions.

Pour les tournois suivants, deux tirages au sort sont effectués avant les demi-finales, en présence d'au moins quatre joueurs de deux clubs différents :

- un premier tirage selon la formule sportive du tournoi en cours ;
- le cas échéant, un second tirage selon la formule sportive avec un nombre d'inscrits supérieur.

### **Article 1.2.06 - Participants**

Les joueurs participant aux épreuves sont déterminés selon l'ordre de priorité suivant :

- les joueurs retenus avant la clôture des inscriptions ;
- les joueurs inscrits après la date de clôture, selon les places disponibles et dans l'ordre de leur date d'inscription.

## CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BLACKBALL

Les dispositions spécifiques figurant au [chapitre 2 du titre I](#) du présent code s'appliquent.

### Article 1.3.01 - Catégories

Par dérogation à l'[article 1.2.01](#) :

CATÉGORIE	DISTANCE			
	Normale	Réduite 1	Réduite 2	Réduite 3
VÉTÉRANS	6	5	4	3
FÉMININES	5	4	3	
MIXTE	6	5	4	3
ESPOIRS (U23)	5	4	3	3
JUNIORS (U18)	4	3		
BENJAMINS (U14)	4	3		

### Article 1.3.02 - Points de circuit

Par dérogation à l'[article 1.2.02](#), chaque tournoi est attributif de points de circuit qui dépendent du rang obtenu dans le tournoi :

RANG	POINTS
1	78
2	70
3 et 4	64
5	56
6	48
7	40
8	36
9 à 12	32
13 à 16	26
17 à 32	20

### Article 1.3.03 - Classement du circuit

Par dérogation à l'[article 1.2.03](#), le classement du circuit est établi après chaque tournoi selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de circuit ;
2. *Point average* général (différence entre les sets gagnés et perdus par un joueur sur tous les matchs joués) ;
3. Nombre total de points de matchs : trois par match gagné, un par match perdu ;
4. Si égalité entre deux joueurs ou plus, *Point average* particulier (meilleure différence entre sets gagnés et sets perdus sur les matchs joués entre les joueurs à égalité).

## CHAPITRE 4 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU CARAMBOLE

### Article 1.4.01 - Catégories

SPÉCIALITÉ	CATÉGORIE	DISTANCE <sup>(1)</sup>			MOYENNE 2,80 m
		Normale	Réduite 1	Réduite 2	
<b>PARTIE LIBRE</b>	NATIONALE 3	200	150	120	≥ 6,00 et < 12,50
	RÉGIONALE 1	150	120	100	≥ 4,00 et < 6,00
	RÉGIONALE 2	100	80	70	≥ 2,30 et < 4,00
	RÉGIONALE 3	70	60	50	≥ 1,20 et < 2,30
	RÉGIONALE 4	50	40		≥ 0,00 et < 1,20
	DAMES	50	40		
	JUNIORS	70	60	50	
	CADETS	50	40		
<b>CADRE 42/2</b>	NATIONALE 3	120	100	80	≥ 3,50 et < 6,25
	RÉGIONALE 1 <sup>(2)</sup>	80	60		≥ 0,00 et < 3,50
<b>1-BANDE</b>	NATIONALE 3	80	60	50	≥ 1,75 et < 2,58
	RÉGIONALE 1	60	50	40	≥ 1,00 et < 1,75
	RÉGIONALE 2	40	30		≥ 0,00 et < 1,00
<b>3-BANDES</b>	NATIONALE 3	25	20	15	≥ 0,360 et < 0,523
	RÉGIONALE 1	20	15		≥ 0,250 et < 0,360
	RÉGIONALE 2	15			≥ 0,00 et < 0,250
	DAMES	15			
	JUNIORS	20	15		
	CADETS	15			
<b>5-QUILLES</b>	NATIONALE 1	3 x 60	2 x 60		
	JUNIORS	3 x 60	2 x 60		

<sup>(1)</sup> La distance est limitée à 25 reprises pour la Partie Libre, le Cadre 42/2 et le 1-Bande, à 50 reprises pour le 3-Bandes.

<sup>(2)</sup> Catégorie ouverte aux joueurs classifiés au Cadre R1 ou à la Partie Libre R1.

## Article 1.4.02 - Points de circuit

Chaque tournoi est attributif de points de circuit qui dépendent du rang obtenu dans le tournoi.

Rang	Si la dernière phase du tournoi est par élimination directe
1	120
2	81
3	57
4	57
2 <sup>ème</sup> de poule principale	39
3 <sup>ème</sup> de poule principale	24
4 <sup>ème</sup> de poule principale	14
2 <sup>ème</sup> de poule de qualification	12
3 <sup>ème</sup> de poule de qualification	8
4 <sup>ème</sup> de poule de qualification	6
2 <sup>ème</sup> de poule de pré-qualification	6
3 <sup>ème</sup> de poule de pré-qualification	4
2 <sup>ème</sup> de poule de barrage	3
3 <sup>ème</sup> de poule de barrage	1

Rang	Si la dernière phase du tournoi est par poule
1	120
2	81
3	57
4	39
5	24
6	14
7	12
8	8

## Article 1.4.03 - Classement du circuit

Le classement du circuit est établi après chaque tournoi selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de circuit ;
2. Moyenne générale sur le circuit ;
3. Meilleure série.

Si le circuit est composé de plus de trois tournois et si un joueur participe à tous les tournois, le total de ses points de circuit, qui détermine son classement final, est diminué du nombre de points de circuit du tournoi dans lequel il en a obtenu le moins.

En cas de championnats regroupés sur un circuit, un classement par championnat est établi selon les critères ci-dessus.

## Article 1.4.04 - Phases constitutives

Un tournoi est constitué des phases suivantes, jouées dans l'ordre :

- zéro à trois phases qualificatives, disputées par poules : barrages, pré-qualifications et qualifications ;
- une phase principale, disputée par poules ;
- une phase finale, disputée en une ou deux phases par élimination directe (finale ou demi-finales puis finale), ou une phase par poule.

Si le nombre de billards est inférieur au nombre de poules d'une phase, les poules devant jouer en premier sont déterminées selon l'ordre de priorité suivant : de la poule avec la tête de série la moins bien classée vers celle avec la tête de série la mieux classée.

### Barrage

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
TS 25	TS 26	TS 27	TS 28
29 à 32	29 à 32	29 à 32	29 à 32
33 à 36	33 à 36	33 à 36	33 à 36

Pour chaque phase, selon le tirage au sort effectué avant le tournoi, les  $p$  premiers sont affectés dans une poule de la phase suivante.

### Pré-qualification

Poule E	Poule F	Poule G	Poule H
TS 17	TS 18	TS 19	TS 20
21 à 24	21 à 24	21 à 24	21 à 24
1 à $p$	1 à $p$	1 à $p$	1 à $p$

### Qualification

Poule I	Poule J	Poule K	Poule
TS 9	TS 10	TS 11	TS 12
13 à 16	13 à 16	13 à 16	13 à 16
1 à $p$	1 à $p$	1 à $p$	1 à $p$

### Principal

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
TS 1	TS 2	TS 3	TS 4
5 à 8	5 à 8	5 à 8	5 à 8
1 à 4	1 à 4	1 à 4	1 à 4

Les quatre premiers sont reclassés de 1 à 4 pour le tableau final.

### Demi-finale

1
4

2
3

### Finale


## Article 1.4.05 - Phases par poules

### 1. Nombre et taille des poules

Chaque phase est constituée de quatre poules de trois joueurs.

Si la première phase jouée comprend moins de 12 joueurs, l'ordre de priorité des poules est le nombre de poules à trois joueurs, puis à deux joueurs (s'il y a deux poules de deux joueurs, elles sont regroupées en une poule de quatre joueurs).

### 2. Répartition des joueurs entre les phases

Soit  $p$  le nombre de poules d'une phase.

Les joueurs sont répartis dans l'ordre de leur rang d'arrivée, en commençant par la phase principale, à raison de  $2 \times p$  joueurs par phase jusqu'à la première jouée, qui reçoit la totalité des joueurs non encore affectés.

### 3. Répartition des joueurs entre les poules

Soit  $p$  le nombre de poules de la phase.

Les  $p$  joueurs les mieux classés dans l'ordre du rang d'arrivée sont dits « têtes de séries » et placés chacun dans une poule différente.

Les  $p$  joueurs suivants sont dits « premier chapeau » et affectés par tirage au sort à la seconde place de chacune des poules.

Les places restant disponibles sont dites « deuxième chapeau » et attribuées par tirage au sort aux derniers joueurs si c'est la première phase jouée, ou à une poule de la phase précédente dans le cas contraire.

Si l'affectation est une poule, le gagnant de cette poule viendra occuper cette place.

Le tirage au sort doit avoir lieu 30 minutes avant le début de la compétition.

### 4. Tours de jeu

Les tours de jeu dans chaque poule sont établis selon les dispositions de l'[article 6.2.09 du code sportif fédéral](#) à l'exception des poules de deux, qui se jouent en matchs aller et retour.

Chaque poule de la phase joue successivement un match, en commençant par la poule dont la tête de série est la moins bien classée, puis dans l'ordre des têtes de séries.

Si le nombre de poules est un multiple du nombre de billards, les poules ne changent pas de billard ; sinon, les matchs sont joués en non-stop au fil des billards disponibles.

### 5. Joueurs qualifiés

Le classement général de chaque phase est établi selon les dispositions de l'[article 6.2.10 ou 6.2.11 du code sportif fédéral](#) selon le mode de jeu.

Les joueurs sont qualifiés pour la phase suivante dans l'ordre de ce classement, en fonction des places disponibles.

## Article 1.4.06 - Phases par élimination directe

Ces phases sont disputées selon les modalités décrites à la [section 3 du chapitre 2 du titre 6 du code sportif fédéral](#).

Le rang d'arrivée pris en compte en application de l'[article 6.2.17 ou 6.2.18 du code sportif fédéral](#) selon le mode de jeu et le classement final de la phase principale. Pour la phase principale en deux poules, les demi-finales opposent le premier d'une poule au deuxième de l'autre poule.

## Article 1.4.07 - Nombre d'inscrits, de poules dans les phases et de séances selon les billards, et points de circuits

Nombre d'inscrits	Billards affectés aux phases qualificatives			
	1	2	3	4
2	Poule (p.) unique à 2 (2, 2)			
3	Poule unique à 3 (3, 3)			
4	Poule unique à 4 (6, 6)	Poule unique à 4 (6, 3)		
5		Poule unique à 4 (10, 5)		
6		2 p. principales à 3 demi-finales et finale (9, 5)		

7		1 p. de qualification à 3 2 p. principales à 3 finale (12, 7)		
8		2 p. principales à 4 finale (13, 7)	2 p. principales à 4 finale (13, 5)	2 p. principales à 4 finale (13, 4)
9		3 p. principales à 3 demi-finales et finale (12, 7)	3 p. principales à 3 demi-finales et finale (12, 5)	
10		2 p. de qualification à 3 2 p. principales à 3 finale (13, 7)	3 p. de qualification à 3 2 p. principales à 3 finale (16, 7)	
11			3 p. de qualification à 3 2 p. principales à 3 finale (16, 7)	
12			4 p. principales à 3 demi-finales et finale (15, 6)	4 poules principales à 3 demi-finales et finale (15, 5)
13			2 p. de qualification à 3 3 p. principales à 3 demi-finales et finale (18, 8)	4 p. de qualification à 3 2 p. principales à 3 finale (21, 7)
14			3 p. de qualification à 3 3 p. principales à 3 demi-finales et finale (21, 8)	4 p. de qualification à 3 2 p. principales à 3 finale (21, 7)
15			3 p. de qualification à 3 3 p. principales à 3 demi-finales et finale (21, 8)	
16 à 20				4 p. de qualification à 3 4 p. principales à 3 demi-finales et finale (27, 8)
21 à 28				4 p. de pré-qualification à 3 4 p. de qualification à 3 4 p. principales à 3 demi-finales et finale (39, 11)
29 à 36				4 p. de barrage à 3 4 p. de pré-qualification à 3 4 p. de qualification à 3 4 p. principales à 3 demi-finales et finale (51, 14)

(x,y) : nombre de matchs et de séances

### Article 1.4.08 - Distances

- Barrages et pré-qualifications : distance réduite 2 de la catégorie.
- Qualifications et principale : distance réduite 1 de la catégorie.
- À partir de la phase finale : distance normale.

En cas de championnats regroupés à la Partie Libre avec la Nationale 3, les distances réduites se jouent « petits coins » et la distance normale, « grands coins ».

### ***Article 1.4.09 - Participants et rang d'arrivée***

Les joueurs participant aux tournois et le rang d'arrivée utilisé pour la répartition des joueurs dans les poules sont déterminés selon l'ordre de priorité suivant :

1. Pour le premier tournoi de la saison, le champion Meuse et Triangle de la catégorie pour la saison précédente.  
Pour les tournois suivants : rang de classement au circuit de tournois de la saison en cours ;
2. Catégorie ;
3. Moyenne de dernière classification ;
4. Tirage au sort.

Les joueurs retenus après la clôture des inscriptions sont insérés dans cette liste selon le critère 4 du présent article.

### ***Article 1.4.10 - Tournoi en dehors du circuit départemental***

Chaque club est libre d'organiser un ou plusieurs tournois.

Il doit en référer au président de la commission sportive pour l'homologuer (distance et date) afin de tenir compte, le cas échéant, des moyennes des joueurs.



## **TITRE II - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS**

### **CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS COMMUNES À TOUTES LES DISCIPLINES**

#### **Article 2.1.01 - Engagement**

- Jusqu'au 30 septembre, l'engagement doit être effectué obligatoirement à partir du document envoyé par la CS-CMTB aux clubs.
- Si des places restent disponibles après la clôture des inscriptions, de nouvelles équipes peuvent s'engager en envoyant une inscription par courriel au responsable de championnat.

#### **Article 2.1.02 - Publication des calendriers et des classements**

Le responsable du championnat publie les calendriers, avec [la mise à jour des classements](#), sur le [site internet du CMTB](#) dix jours avant la date de la compétition.

#### **Article 2.1.03 - Sélection des équipes pour les finales de Lorraine et de ligue**

La CS-CMTB désigne le vainqueur et les suivants au classement du championnat Meuse et Triangle. Dans tous les cas, elle gère les engagements pour la compétition directement supérieure.

## CHAPITRE 2 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BILLARD AMÉRICAIN

### Article 2.2.01 - Formule de jeu

La formule de jeu est le jeu de la 9 intégralement en « scottish ».

L'équipe est composée de deux joueurs licenciés dans le même club. Chaque joueur joue un coup; s'il conserve la main, elle passe à son coéquipier. Excepté après la casse, si toutes les conditions sont réunies.

S'il la perd, elle passe au joueur de l'équipe adverse qui n'a pas joué le dernier coup de son équipe.

### Article 2.2.02 - Division

MODE DE JEU	DIVISION	DISTANCE			
		Normale	Réduite 1	Réduite 2	Réduite 3
JEU DE LA 9	MIXTES	6	5	4	3

### Article 2.2.03 - Classement

Le classement est établi selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de circuit.
2. Résultat des matchs directs.
3. Goal-average des matchs directs (différence entre le total des sets gagnés et perdus).

### Article 2.2.04 - Formule sportive

Les articles [1.2.04](#) et [1.2.05](#) s'appliquent.

## CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BLACKBALL

La division concernée est la « DN3 » définie dans le règlement sportif de la FFB au [Blackball](#).

### **Article 2.3.01 - Formule sportive**

Les articles [1.2.04](#) et [1.2.05](#) s'appliquent.

## TITRE III - CHAMPION MEUSE ET TRIANGLE

### Article 3.0.01 - Définition

Lors de chaque saison sportive, le CMTB décerne les titres de champion Meuse et Triangle pour les championnats ci-dessous :

#### INDIVIDUEL

Jeu de la 8	Mixtes
Jeu de la 8	Féminines
Jeu de la 8	Juniors
Jeu de la 9	Mixtes
Jeu de la 9	Féminines
Jeu de la 9	Juniors
Jeu de la 10	Mixtes
Jeu de la 14-1 continu	Mixtes
Blackball	Mixte
Blackball	Féminines
Blackball	Vétérans
Blackball	Juniors
Blackball	Cadets
Blackball	Benjamins
Billard américain	Trophée
Blackball	« Détente »
Partie Libre	Nationale 1
Partie Libre	Nationale 3
Partie Libre	Régionale 1
Partie Libre	Régionale 2
Partie Libre	Régionale 3
Partie Libre	Régionale 4
Partie Libre	Dames
Partie Libre	Juniors
Partie Libre	Cadets

Cadre 47/2	Nationale 1
Cadre 47/2	Nationale 2
Cadre 42/2	Nationale 3
Cadre 42/2	Régionale 1
1-Bande	Nationale 1
1-Bande	Nationale 3
1-Bande	Régionale 1
1-Bande	Régionale 2
3-Bandes	Nationale 1
3-Bandes	Nationale 2
3-Bandes	Nationale 3
3-Bandes	Régionale 1
3-Bandes	Régionale 2
3-Bandes	Coupe Meuse et Triangle
5-Quilles	Nationale 1

#### PAR ÉQUIPES

Billard américain	Mixtes
Blackball	Division Nationale 3
Jeux de Séries	Division 2
Jeux de Séries	Division 3
Jeux de Séries	Division 4
Jeux de Séries	Division 5
3-Bandes	Division 2
3-Bandes	Division 3
3-Bandes	Division 4
3-Bandes	Division 5

### **Article 3.0.02 - Critères de décernement**

Est déclaré champion Meuse et Triangle :

- le vainqueur de la finale Meuse et Triangle ; en l'absence de finale, le premier au classement à l'issue du dernier tour du championnat ;
- s'il y a un championnat de Lorraine ou de ligue, le mieux classé en finale de Lorraine ou de ligue ; en l'absence de finale, le mieux classé au classement à l'issue du dernier tour du championnat.

**En individuel, le champion Meuse et Triangle est obligatoirement licencié au CMTB.**

Si un titre ne correspond pas aux critères du précédent paragraphe, le titre n'est pas attribué.

### **Article 3.0.03 - Trophée et diplôme**

Le champion Meuse et Triangle se voit attribuer un trophée et un diplôme où figurent les caractéristiques du championnat (spécialité, catégorie, nom du vainqueur). De plus, pour les équipes, sont inscrits les noms des joueurs ayant disputé au moins un match dans cette équipe.

### **Article 3.0.04 - Remise des récompenses**

Lorsqu'un championnat se termine par une finale Meuse et Triangle, le club organisateur remet un trophée au vainqueur de la finale.

Lors de l'assemblée générale annuelle, le CMTB remet à chaque champion Meuse et Triangle son diplôme.

# TITRE IV - AUTRES COMPÉTITIONS

## CHAPITRE 1 - CHAMPIONNAT « DÉTENTE »

Les dispositions spécifiques figurant aux [chapitres 2 et 3 du titre I](#) du présent code s'appliquent selon la discipline.

### **Article 4.1.01 - Généralités**

Par dérogation à l'[article 1.1.01](#) :

#### **1. Définition**

Dès la fin des sélections par circuits départementaux, la CS-CMTB organise et gère un championnat individuel dit « Détente », ouvert aux licenciés du CMTB.

Pour le billard américain, les modes de jeux privilégiés sont par ordre de priorité le jeu de la 8, de la 9 et de la 10.

#### **2. Composition et finalité**

Est déclaré vainqueur du championnat « Détente » le joueur étant situé au rang le plus élevé au classement général sur l'ensemble des tournois.

#### **3. Catégories concernées, nombre de tournois, dates et lieux**

La CS-CMTB détermine en début de saison s'il est ouvert, s'il y a regroupement entre disciplines, modes de jeu ou spécialités, et fixe le nombre de tournois et leurs dates et lieux par inscription à son calendrier.

### **Article 4.1.02 - Engagement**

Par dérogation à l'[article 1.1.02](#), l'engagement doit être effectué obligatoirement à partir du document envoyé par la CS-CMTB aux clubs. Il est pris en compte pour tous les tournois du circuit.

De plus, un joueur ne peut pas participer à un tournoi s'il est engagé dans une compétition de Lorraine, de ligue ou nationale dans la catégorie, le mode de jeu ou la spécialité concernés.

## CHAPITRE 2 - COUPE MEUSE ET TRIANGLE 3-BANDES

### **Article 4.2.01 - Définition**

Lors de chaque saison sportive, le CMTB organise la Coupe Meuse et Triangle 3-Bandes, épreuve qualificative pour la Coupe Lorraine 3-Bandes.

Le lieu et la date sont fixés par la CS-CMTB à la première réunion de la saison sportive. Le lieu est défini par un calendrier perpétuel entre quatre clubs :

- Commercy : 2019-2020 / 2023-2024 ;
- Ligny-en-Barrois : 2017-2018 / 2021-2022 ;
- Saint-Dizier : 2018-2019 / 2022-2023 ;
- Saint-Mihiel : 2020-2021 / 2023-2024.

### **Article 4.2.02 - Inscription**

Le club organisateur est tenu d'informer tous les clubs du CMTB et gère les inscriptions. Un droit d'inscription fixé à 8 € est demandé à chaque inscrit, à régler auprès du club organisateur.

### **Article 4.2.03 - Déroulement sportif**

Le club organisateur choisit le système sportif en accord avec la CS-CMTB, assure l'intendance et assume la direction de jeu.

La compétition se déroule sur une journée.

Les matchs de poules se jouent en deux sets de 10 points, limités à 20 reprises avec reprise égalisatrice.

Les matchs par élimination directe sont sans reprise égalisatrice.

L'arbitrage des matchs est assuré par les joueurs exempts ou éliminés lors de la phase précédente.

### **Article 4.2.04 - Coupe Lorraine 3-Bandes**

Les quatre premiers classés de la Coupe Meuse et Triangle sont qualifiés pour la Coupe Lorraine. D'autres joueurs peuvent l'être, selon le nombre d'inscrits dans les autres comités départementaux.

Le directeur de jeu demande aux huit premiers s'ils veulent participer à la coupe Lorraine. Si un joueur qualifié ne souhaite pas y participer, il est remplacé par le joueur suivant dans l'ordre du classement.

Le directeur de jeu saisit les résultats dans le logiciel fédéral FFB Sportif sous 48 heures suivant la compétition, il établit le classement et envoie la liste des joueurs qualifiés au responsable sportif de la ligue.

Le club organisateur reverse le montant total des inscriptions à la LGEB. Lors de la coupe Lorraine 3-Bandes, ce montant est versé à une œuvre caritative.

**Le présent code sportif du CMTB annule et remplace les éditions antérieures.  
Il a été approuvé par le comité directeur du 2 septembre 2017 à Bar-le-Duc.**